



Saint-Pierre le 10 Juin 2008

**Monsieur Stéphane ARTANO  
Président du Conseil Territorial  
De Saint-Pierre et Miquelon**

**SAINT-PIERRE**

Monsieur le Président,

A la lecture du Journal Officiel de Saint-Pierre et Miquelon en date du 31 Mars 2008, j'ai noté quelques erreurs « grossières » concernant la séance du Conseil Territorial du 28 Mars 2008.

Notamment en dernière page de ce journal, il est précisé la liste des Conseillers Territoriaux présents à cette séance. Or, bien qu'ayant assisté à cette séance, mon nom n'y figure pas ! Par contre, le nom de Monsieur Claude HACALA y est cité deux fois !

Toujours dans ce même document, le titre de la page date cette séance officielle du vendredi 28 Août 2008, alors qu'il s'agit bien évidemment du vendredi 28 Mars 2008.

Même s'il est entendu que « l'erreur est humaine », il n'en reste pas moins que ces « coquilles » me paraissent particulièrement « légères » et pourraient un jour porter à conséquence si une plus grande rigueur n'était pas apportée à l'avenir à la vérification des publications au Journal Officiel.

C'est pourquoi je tenais à réagir et à vous faire part de ces erreurs.

Je vous prie d'être assuré, Monsieur le Président, de mes sentiments les meilleurs.

**Yannick CAMBRAY  
Conseiller Territorial**

